

PROJET

« LA MAISON DES AÎNÉS DE QUÉBEC »

PLAN D'ACTION PROVISOIRE

Rédigé par :

**Nicole Marcotte, M. A., gérontologue
Québec, le 13 juin 2016**

Membres du comité provisoire :

**Claire Blanchet, travailleuse sociale retraitée
Nicole Marcotte, M. A., gérontologue**

PROJET : « LA MAISON DES AÎNÉS DE QUÉBEC »

PLAN D'ACTION PROVISOIRE

POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DES AÎNÉS À QUÉBEC

Résumé du projet

La mise en vente prochaine de la Maison provinciale des pères de Saint-Vincent-de-Paul fournit une occasion en or pour en faire une maison des aînés à Québec. En effet, cette résidence, située au 2555 du Chemin Sainte-Foy dans l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery/Cap-Rouge à Québec, constitue un site et surtout un immeuble idéal pour le transformer en une Maison dédiée aux personnes âgées de la grande région de Québec. Cette Maison des aînés réunirait, sous son toit, plusieurs services, activités et avantages et, surtout, un milieu de vie épanouissant.

Un groupe de trois personnes âgées s'est donc réuni et a mis sur pied un comité de travail afin de donner le coup d'envoi du projet précité et de concevoir les bases d'un projet de démarrage.

Ce groupe a donc déterminé dès le départ que la Maison garderait son cachet extérieur et ne modifierait pas le caractère original de cet immeuble solide construit en 1947; de plus, l'aménagement extérieur pourrait également conserver son caractère boisé, ce qui en ferait un site idéal pour créer un lieu d'accueil où la nature conserverait ses droits. L'intérieur de l'immeuble, après sa transformation, pourrait offrir divers services : une partie hôtellerie, incluant une cafétéria ou autre mode de restauration, une partie auditorium assortie de salles de conférences et de réunions, et des bureaux locatifs pour divers organismes voués à la clientèle âgée ainsi que des locaux aménagés pour des activités. Ce site est facilement accessible par le service de transport en commun (RTC) municipal (prochainement un Métrobus); un stationnement y est également disponible.

La transformation de cet immeuble en « Maison des aînés de Québec » créerait un certain achalandage pour le voisinage mais ne nuirait pas à ce dernier en n'étant pas transformé en immeuble locatif de 8 étages.

Le comité de travail s'est mis à la tâche en vue de structurer le projet dans son ensemble incluant le cadre financier et de sensibiliser diverses instances tant au niveau provincial que fédéral ou municipal et privé. Tout est à faire mais c'est un projet rassembleur qui motiverait les aînés de Québec et tous ceux et celles qui croient à la vitalité de cette cohorte qui augmente d'année en année à lui trouver un endroit où on pourrait rassembler divers services et aménagements qui lui sont nécessaires pour maintenir son dynamisme, sa force et son pouvoir d'agir dans un milieu de vie qui lui appartient et lui ressemble, et ce, sans oublier le caractère intergénérationnel qui pourrait s'y ajouter.

PROJET : « LA MAISON DES ÂÎNÉS DE QUÉBEC »

ÉTAT DE LA SITUATION

1.1 Mission et valeurs de l'organisation

« La Maison des aînés de Québec » a pour mission d'être un milieu de vie convivial s'adressant tout d'abord aux personnes aînées âgées de 50 ans et plus, retraitées ou non, qui désirent disposer d'un édifice adapté à leurs besoins et à leurs aspirations afin de se regrouper, qu'elles soient membres d'un organisme ou non. Les personnes plus jeunes pourraient également avoir la possibilité de se joindre aux aînés dans une perspective de créer un lieu intergénérationnel dynamique. Cette « Maison des aînés » poursuit également la mission de briser l'isolement des personnes seules sans groupe d'appartenance.

Les valeurs qui prédomineraient dans la mise en place de cette Maison, seraient entre autres, l'accueil, le respect, l'amitié, la fraternité, l'entraide, le partage, le plaisir, la joie de vivre et l'harmonie, l'apprentissage, la croissance personnelle et artistique et le support psychologique.

1.2 Problématique

Dans la province de Québec, les villes de Lévis et de Laval possèdent leur propre « Maison ou *Place* des aînés » afin d'offrir divers services et activités en vue de répondre aux besoins de cette cohorte qui augmente d'année en année dans leur municipalité respective. À Montréal, bien qu'offrant des services limités et accueillant un petit nombre d'organismes voués aux aînés, la Maison Berthiaume-Du-Tremblay est bien installée depuis plusieurs années dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Pour sa part, la Ville de Québec ne possède pas de lieu de rencontre centralisé, officiel et adapté pour répondre adéquatement à l'ensemble des nombreuses demandes de services et d'activités qui s'échelonnent tout au cours de l'année, s'adressant aux personnes aînées, et ce, bien qu'il y ait une Table de concertation des personnes aînées de la Capitale Nationale. En conséquence, les services s'adressant à cette partie de la population de la Ville de Québec sont répartis sur l'ensemble du territoire et certains organismes peinent à joindre les deux bouts pour survivre financièrement en plus d'utiliser des locaux qui ne sont pas toujours adéquats pour répondre à leurs besoins, et qui, pour survivre, se retrouvent souvent dans l'obligation de recourir à des demandes de subventions, qui non seulement ne sont pas récurrentes mais exigent un grand investissement en termes de temps et d'énergie de la part de leurs dirigeants ou bénévoles pour la préparation et la rédaction de ces demandes s'adressant tant au niveau fédéral que provincial. Loin de nous, l'idée de transférer tous les organismes au même endroit, le principe de proximité des services est un droit inaliénable pour tout citoyen. Mais, il nous apparaît important d'avoir un lieu de rassemblement significatif pour tenir des activités qui s'adressent spécifiquement aux personnes aînées.

PROJET : « LA MAISON DES AÎNÉS DE QUÉBEC »

L'opportunité de faire l'acquisition d'un immeuble déjà construit qui pourrait réunir sous un même toit de nombreux services et activités à offrir aux personnes âgées dans une « Maison des aînés » nous est actuellement offerte, à savoir que la Maison provinciale et le terrain des religieux de Saint-Vincent-de-Paul située au 2555 du Chemin Sainte-Foy sont actuellement à vendre. D'autres édifices pouvant correspondre à nos besoins pourraient également être disponibles dans un avenir plus ou moins rapproché.

1.3 Actions entreprises

Depuis, la fin avril 2016, quelques personnes se sont réunies afin de constituer un comité de travail pour présenter un projet viable, faisable et rassembleur qui permettrait de faire une offre d'achat raisonnable en vue d'acquérir l'immeuble en question. Cependant, il nous apparaît essentiel que la Ville de Québec soit notre principal partenaire dans la réalisation de ce projet d'envergure afin qu'elle puisse jouer un rôle important, comme elle le fait admirablement dans le domaine des arts ou même dans le domaine des sports et plus particulièrement auprès des jeunes.

2. OBJECTIFS

Les objectifs visés pour acquérir et aménager la Maison provinciale des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, ou tout autre édifice correspondant à nos besoins, sont, dans un premier temps de conserver un immeuble solide et existant depuis de nombreuses années (construite en 1947), de protéger l'environnement en conservant le boisé existant devant l'immeuble, de maintenir une qualité de vie pour les résidents du quartier, et en bout de ligne de rendre disponible pour Québec et son agglomération une « Maison vouée aux aînés », où se retrouveraient regroupés sous un même toit, et ce selon, la superficie disponible :

- une petite hôtellerie pouvant héberger des aînés de passage assistant à des congrès, assemblées générales ou autres activités d'envergure locale, régionale ou provinciale se déroulant à Québec, ou même pour des périodes plus longues, pour des aînés devant séjourner à Québec pour diverses raisons, maladie, décès et autres; l'immeuble possède actuellement 30 petites chambres dotées d'un lavabo;
- de la restauration : cafétéria, salle à manger et casse-croûte, distributrices;
- une grande salle de conférence pouvant s'adapter aux besoins des groupes, selon le nombre de personnes, grâce à des portes coulissantes pouvant diviser le local en locaux plus petits selon les besoins des groupes;
- des salles polyvalentes de différentes tailles;
- des bureaux locatifs pour des organismes désireux de s'installer à cet endroit;
- des petits bureaux de rencontres pour petits groupes;
- un bureau d'accueil;

PROJET : « LA MAISON DES AÎNÉS DE QUÉBEC »

- un auditorium si la superficie le permet;
- des salles d'activités diverses;
- un local affecté à des activités spirituelles pouvant convenir à toutes les religions;
- un ascenseur à installer si ce n'est pas déjà fait;
- des aménagements extérieurs pour des activités adaptées selon les saisons;
- des infrastructures adaptées aux personnes à mobilité réduite;
- des commodités et supports à caractère électronique pour répondre aux besoins actuels;

3. CLIENTÈLE CIBLE

Toute personne âgée de 50 ans et plus est visée par la mise en place de cette « Maison des Aînés de Québec. Cependant, occasionnellement des personnes plus jeunes, soit des intervenants auprès des aînés, pourraient avoir accès à ces lieux. Il va sans dire que les enfants ou adolescents pourraient également être les bienvenus lors d'activités intergénérationnelles ou également des adultes et personnes de tout âge, lors de l'organisation d'activités à caractère familial.

Nous souhaitons également nous adresser à toutes les clientèles d'aînés incluant les nouveaux arrivants et les autochtones afin de rejoindre une mixité d'individus qui souhaiteraient réaliser des activités dans un lieu d'intégration par excellence de personnes aînées dans la grande région de la Capitale Nationale. À cet égard, les aînés qui ne parlent pas les deux langues officielles pourraient trouver dans cette « Maison des Aînés » un lieu d'accueil et de rencontre qui leur permettrait de converser dans leur langue maternelle et de participer à leurs propres activités tout en ayant l'opportunité de côtoyer des aînés de toute origine culturelle.

3.1 Conseil d'administration et personnel requis

Un conseil d'administration composé de 7 ou 9 personnes dont 3 représentants des organismes louant des locaux sur une base continue serait à la tête de cette « Maison des Aînés de Québec ».

Un directeur ou directrice générale ou coordonnateur-trice assistéE d'un personnel dévoué et accueillant trié sur le volet sera à la disposition des visiteurs et usagers de la « Maison des Aînés de Québec ». Une équipe de bénévoles serait appelée en renfort pour des occasions spéciales.

4. AXE DE COMMUNICATION MOTIVATIONNEL

La création ou l'installation d'une « Maison des Aînés » de Québec est motivée par le besoin de la population aînée de la Ville de Québec de regrouper, dans un

PROJET : « LA MAISON DES ÂÎNÉS DE QUÉBEC »

même édifice, considéré comme un lieu de rencontre, des services et des activités se déroulant dans un milieu de vie sécuritaire, dynamique et respectueux adapté aux besoins et aux aspirations de cette population.

5. STRATÉGIE

À l'heure actuelle, soit en ce mois de juin 2016, la principale stratégie proposée consiste à rejoindre et à sensibiliser les nombreux décideurs et décideuses qui président aux destinées des principales organisations de la Ville de Québec vouées ou s'adressant aux personnes âgées, à reconnaître et à appuyer le besoin essentiel et urgent de se doter d'une « MAISON DES ÂÎNÉS » à Québec.

Cette « Maison des Aînés de Québec » se voudra accueillante, vivante, accessible et offrira divers services et locaux d'activités sécuritaires, et ce, sous la supervision d'un conseil d'administration visionnaire et sous la responsabilité d'une équipe de gestionnaires dynamiques et d'un personnel spécialisé et/ou bénévole dévoué.

5.1 Importance de la stratégie adoptée

Avant d'entreprendre toute démarche d'acquisition d'un immeuble répondant aux exigences de la mission de la « Maison des aînés », il convient de mobiliser toutes les ressources humaines du milieu et de les inviter à participer à ce projet d'envergure municipale, et à tout le moins à déléguer un de leurs membres à contribuer personnellement à l'élaboration du projet, qui pour l'instant est à l'état très embryonnaire. Si les responsables des principaux organismes œuvrant auprès de la « génération des aînés de la Ville de Québec » sont bien mobilisés et bien au fait du présent dossier, il sera plus facile de solliciter des bailleurs de fonds potentiels et, éventuellement le conseil de Ville, par le biais de sa responsable du dossier des aînés, à supporter financièrement la réalisation de ce projet qui en est un d'envergure, soit la création et la mise sur pied d'une « Maison des Aînés de Québec ».

5.1 Organisation d'un événement

Pour parvenir à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des intervenants œuvrant auprès des personnes âgées, nous souhaitons intervenir, dans un premier temps, de façon individuelle auprès d'organismes notamment l'Institut sur le Vieillissement et la participation sociale des aînés ainsi que la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale. Ces deux organismes rejoignent un nombre important de personnes âgées, la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale regroupe à l'heure actuelle 69 organismes ce qui représente plus de 150 000 personnes âgées.

Dans un deuxième temps, nous souhaitons organiser une rencontre collégiale réunissant les représentants des divers organismes membres de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale et de tous les

PROJET : « LA MAISON DES ÂÎNÉS DE QUÉBEC »

organismes œuvrant auprès des aînés afin de leur proposer notre projet et de connaître leur opinion quant à la faisabilité et à la pertinence de ce projet mobilisateur et qui nous apparaît essentiel à la vitalité des personnes aînées de Québec et plus particulièrement les aînés vulnérables et isolés.

6. SLOGAN

« La Maison des aînés de Québec : Votre Maison, pour apprendre, se divertir, fraterniser, vivre »

7. ÉVÉNEMENT

Il est certain que lors de l'ouverture de « La Maison des aînés » proprement dite, un événement rassembleur et accrocheur sera organisé. On peut déjà penser à faire coïncider cet événement avec la journée internationale des personnes aînées. Un défilé de modes pour les aînés pourrait être envisagé ainsi que la présentation officielle du conseil d'administration et du personnel dans le cadre d'un cocktail public. Mais nous laisserons le soin aux personnes impliquées à ce moment-là de décider du caractère de l'événement d'ouverture à organiser.

7.1 Ressources humaines requises (partenaires requis et visés)

À l'heure actuelle, nous sommes trois personnes retraitées qui amorçons le projet afin de lui donner une impulsion de démarrage. Nous souhaitons évidemment recruter au moins deux ou quatre autres personnes afin de répartir les tâches à effectuer et donner véritablement le coup d'envoi à ce projet qui nous tient particulièrement à cœur.

8. COMMUNICATIONS

Nous n'élaborerons pas pour l'instant la stratégie de communication. Le présent document constitue essentiellement notre unique moyen de faire connaître le projet à des instances décisionnelles provenant d'organismes voués aux personnes aînées. Ultérieurement, quand notre équipe de démarrage sera constituée, nous présenterons un plan de communication structuré en vue de la mise sur pied de « La Maison des Aînés de Québec »

9. BUDGET

Aucun budget n'a été établi en vue de réaliser le présent projet. Cependant, nous sommes conscientes que l'acquisition et la transformation d'un édifice voué à devenir « La Maison des Aînés de Québec » exigera un plan d'affaires très structuré et démontrant la faisabilité et la réalisation du présent projet. À cet égard, l'embauche de professionnels (comptables, architectes, ingénieurs, entrepreneurs de la construction et autres) sera requise nécessitant ainsi des fonds suffisants : des demandes de subvention aux niveaux municipal, provincial et fédéral seront à préparer (des lobbyistes dûment reconnus pourraient faire

PROJET : « LA MAISON DES AÎNÉS DE QUÉBEC »

partie du dossier si nécessaire). Des partenaires financiers ou des promoteurs immobiliers pourraient également se joindre à notre projet, à moins que la Ville de Québec ne devienne propriétaire de l'édifice.

10. ÉCHÉANCIER

Le seul échéancier que nous avons établi pour l'instant est la visite de la Maison des Aînés de Lévis et de Place des Aînés de Laval ainsi que la présentation de notre dossier à l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés et à la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale Nationale.

Si notre projet suscite l'intérêt que nous souhaitons et que des personnes intéressées se joignent à notre mini équipe, nous verrons à établir un échéancier de travail assez souple, puisque le travail est bénévole, à moins que nous obtenions un budget de démarrage, ce que nous souhaiterions pour nous aider à défrayer les coûts reliés aux déplacements et à l'aspect soutien administratif/secrétariat/communications.

11. ÉVALUATION

À rédiger après l'ensemble de l'œuvre.

NOTE.- Si l'immeuble choisi comporte une superficie largement supérieure à nos besoins, nous avons envisagé la possibilité de concéder une partie de l'immeuble à l'aménagement de logements sociaux pour les personnes aînées. Un organisme voué à l'aide aux locataires et à l'implantation de logements sociaux a été approché à cet effet et a signifié un intérêt marqué à participer à cette partie du projet.

Projet préparé et rédigé à Québec, ce lundi 13 juin 2016 par :

Nicole Marcotte, M. A., gérontologue et chargée de projet

418 650-9050

nicole.marcotte.ma@bell.net